## **ADMINISTRATION**

# AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

## InVS Institut de veille sanitaire

# Décision n° 21-RH-2015 du 2 février 2015 portant nomination du directeur général adjoint de l'Institut de veille sanitaire, M. METTENDORFF (Martial)

NOR: AFSX1530118S

Le directeur général de l'Institut de veille sanitaire,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1413-11, L. 5323-1 et L. 1451-1 et suivants, ainsi que ses articles R. 1451-1 et suivants;

Vu la loi nº 83-634 modifiée du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi nº 84-16 du 24 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 85-986 modifié du 16 septembre 1985 relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'État, à la mise à disposition, à l'intégration et à la cessation définitive de fonctions, notamment son article 14 (4°, a);

Vu la candidature de M. Martial METTENDORFF;

Vu la décision de recrutement du directeur général de l'Institut de veille sanitaire en date du 27 janvier 2015;

Vu l'arrêté de détachement de l'intéressé auprès de l'Institut de veille sanitaire en date du 30 janvier 2015,

Décide:

#### Article 1er

M. Martial METTENDORFF est nommé directeur général adjoint de l'Institut de veille sanitaire à compter du 1<sup>er</sup> février 2015, pour une durée de trois ans.

### Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 2 février 2015.

Le directeur général, Dr F. Bourdillon

Nota bene: la présente décision peut être contestée dans le délai de deux mois à compter de la présente notification par voie de recours gracieux ou contentieux auprès du tribunal administratif compétent.